

LA GAZETTE

LETTRE D'INFORMATION

GAZETTE N°13 / MARS 2024



NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL
D'ENFANTS 2024 - 2026

EVENEMENTS

24 MARS : VIDE-GRENIER / CLP
30 MARS : CHASSE AUX OEUFs / CDF
28 AVRIL : PUCES DES COUTURIERES
18-20 MAI : LA VOGUE SUR LE VILLAGE



Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE

LE MOT DU MAIRE

Moidillardes, Moidillards,

Cette fin d'hiver est plutôt clémente et nous remarquons déjà un réveil de la nature beaucoup trop tôt. En tout cas cela réchauffe les cœurs et stimule les énergies de chacun d'entre nous mais attention aux gelées tardives.

Après d'inimaginables rebondissements, la construction du centre village vient enfin de démarrer. La durée des travaux annoncée est d'environ 18 mois. 18 mois pendant lesquelles le village fera l'objet de quelques désagréments de circulations routières et piétonnières ainsi que de quelques gênes occasionnelles dans notre quotidien habituel. Il s'agit là de simples aléas de chantier mais incontournables. Il faudra donc faire preuve d'indulgence.

Nous en profiterons pour déplacer le transformateur actuellement installé sous la halle au niveau des futures constructions du centre village. L'objectif de ce déplacement est de faciliter pour ce lieu, le retour à sa vocation première d'un vaste espace de rassemblement pouvant accueillir des manifestations.

Cette année devrait aussi être riche en événements, notamment avec les 100 ans de MOIDIEU-DETOURBE en septembre.

En termes de projets, la municipalité a enclenché un processus de rénovation de la mairie pouvant faire l'objet, sous conditions, de plusieurs subventions dont l'enveloppe cumulée maximale possible pourrait avoisiner les 80%. Afin de retrouver une efficacité énergétique, des locaux organisés et adaptés à un travail qualitatif, la rénovation de notre mairie était nécessaire. Cette rénovation intégrera également un nouvel espace construit qui permettra la tenue des conseils municipaux et des diverses cérémonies civiles avec un accueil du public en sécurité et dans de bonnes conditions.

Comme je l'ai plusieurs fois signalé et je le répète encore une fois, la divagation des chiens est un fléau pour la municipalité ainsi que pour les habitants qui en sont les premières victimes. Nous recevons régulièrement des plaintes d'habitants qui se sentent en insécurité et qui vivent chaque semaine les mêmes situations sans parler des

secteurs recouverts de déjections canines non ramassées.

Il s'agit simplement pour les propriétaires de faire preuve de bon sens et de responsabilité pour le bien être de tous et le savoir vivre ensemble, faute de quoi la commune devra tendre vers une application plus stricte de certains textes.

Dans cette Gazette, nous entérinons l'assouplissement des règles concernant le Repas des Séniors. En effet, si un des conjoints est âgé de 70 ans révolu, le couple pourra dorénavant participer au repas.

Concernant la hausse brutale des impôts fonciers, elle est due aux révisions des valeurs locatives actées par le gouvernement lors du projet de loi de finances ; elles servent à calculer la taxe foncière et cela sera également le cas en 2024.

Je précise que la commune n'a pas augmentée les impôts depuis 2020, année de notre arrivée aux responsabilités ou nous l'avions fait à la vue de la situation du moment.

Enfin, je tiens à saluer l'engouement civique important qui a eu lieu autour de l'élection du Conseil Municipal des Enfants. Je souhaite un excellent mandat 2024-2026 aux jeunes élus qui débordent déjà d'idées.

N'oubliez pas de participer à la concertation sur le PLUi, nous sommes tous concernés.

Respectueusement,

Christian PETREQUIN



Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE

SOMMAIRE

Page 2.....	EDITO
Page 3.....	SOMMAIRE
Page 4 à 7.....	ACTUALITÉS
Page 8 à 13	ASSOCIATIONS
Page 14.....	NOUVEAU CME
Page 15.....	INFORMATIONS
Page 16.....	CONSEIL MUNICIPAL
Page 17.....	MUTUELLE MUNICIPALE
Page 18 à 19.....	SECURITE
Page 20 à 21	CIVISME
Page 22	CALENDRIER
Page 23	ETAT CIVIL, CCAS

ACTU EN IMAGE

Près de deux ans de travaux seront nécessaires pour la réalisation du Centre-Village.



Directeur de publication : Christian PETREQUIN, Rédaction : Mairie de Moidieu-Détourbe, Chef de Projet, maquettiste graphiste : Romaric PETIT, Suivi administratif, informations : Mairie, Coordination : Romaric PETIT / communication@moidieu-detourbe.fr
 Impression : Imprimerie PrintOclock - Tirage à 1000 exemplaires - Pour toute correspondance ou envoi d'information :
 Mairie de Moidieu-Détourbe, Distribution : Mairie de Moidieu-Détourbe (par les élus), Crédit Photo : Romaric PETIT, Pixabay®

La Mairie de Moidieu-Détourbe - Tél. : 04 74 58 13 01 – Email : contact@moidieu-detourbe.fr

Site internet : www.moidieu-detourbe.fr/

Accueil téléphonique : le matin - Ouverture au public : Mardi au jeudi de 10h00 à 12h00 -

Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Agence Postale : Tél. : 04 74 58 13 99 - Ouverture : Mardi de 9h00-12h00 14h00- 17h00 / Mer. au sam. 9h00 - 12h00

L'ACTU EN CHIFFRES !

0, c'est le «0 pointé» attribué pour les déchets jetés dans la nature... Notez qu'une "déchetterie pro" arrive...

9 c'est le nombre des nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants (CME).

24, c'est la date de mars à cocher pour le vide grenier du CLP !

120, c'est le nombre de séniors rassemblés le 10 janvier au restaurant scolaire.

540 jours, c'est à peu près le temps des travaux du nouveau Centre Village.

11 000 km, c'est le parcours de Luc Pace qui a fait une étape sur Moidieu-Détourbe le 1er mars.

Au fil des rubriques de cette Gazette vous pourrez approfondir ces chiffres clefs en lisant les articles dédiés !



Moidieu-Détourbe - Salle Polyvalente

42 ÈME FESTIVAL D'HUMOUR DE VIENNE ET ALENTOURS !

Mickaël Bièche – Classe Moyenne

La classe moyenne c'est avoir des envies de luxe avec un portefeuille de pauvre et ne pas perdre espoir. Mickaël Bièche en fait partie et il nous le prouve lors d'une randonnée thérapeutique, le temps d'un voyage dans l'enfer des télésièges et télécabines mais aussi en participant à Pékin express.

Ou pire lorsqu'il rencontre le célèbre mannequin international Cindy Bruna dans sa Renault Modus d'occasion ! Après ses chroniques quotidiennes sur France Bleu Isère, il est temps de suivre notre étendard de la classe moyenne sur scène !

> **MARDI 19 MARS 2024 – Moidieu (Salle Polyvalente) 18€**
RÉSERVATION ET VENTE :

- Billetterie en ligne : mjcvienna.placeminute.com
- à la MJC de Vienne : 2 rue Florentin Laurent
- à la Mairie de Moidieu-Détourbe

SAS. CIMMA
PLÂTRERIE/PEINTURE/MENUISERIE

ARAUJO Tony
845, chemin de Monchand
38440 Moidieu-Détourbe

06.08.09.47.60 / 04.74.58.19.87
sarl.cimma@orange.fr

GARAGE DE LA DÉTOURBE
38440 MOIDIEU-DÉTOURBE

Vente véhicules neufs et occasions
Carrosserie - Mécanique - Pneumatiques
Clim - Pare-brise - Toutes marques

04 74 58 13 07 garagedeladetourbe@yahoo.fr

UN SUPER REPAS DES SÉNIORS

Un repas inoubliable qui a rassemblé de nombreux convives...

Ce n'est pas le traditionnel « Repas des Séniors » mais plutôt un super repas des Séniors qui a eu lieu le mercredi 10 janvier dans le restaurant scolaire communal. Pas moins de 120 séniors étaient réunis pour cette rencontre exceptionnelle qui regroupait les participants des 3 communes : **Eyzin-Pinet, Moidieu-Détourbe et Saint-Sorlin de Vienne.**

En comptant les accompagnants, les maires, les employés, les adjoints, ce repas a réuni 135 personnes au total. Les enfants du "CME 2022-2024" ont tenu à participer pour leur toute dernière sortie officielle avant la nouvelle élection. L'après-midi a largement laissé la place à quantité de jeux puis à la galette des moidillards.

Évolution des règles d'éligibilité

Jusqu'à présent, le repas des séniors mis en place par votre commune était réservé aux personnes de plus de 70 ans... Un assouplissement de la règle prend effet dès la lecture de cette Gazette de Mars 2024. Explications...



REPAS
DES SÉNIORS



En effet, la commune entend ainsi répondre à tous les bénéficiaires qui ne peuvent pas toujours venir en compagnie de leur conjoint ou conjointe. Désormais, si votre mari de 71 ans participe au repas des séniors, et si vous n'avez que 65 ans, vous pouvez vous joindre à lui pour ce moment privilégié qui a lieu une fois par mois dans la salle du restaurant scolaire. Il suffit en effet qu'une personne du couple ait au moins 70 ans révolus.

Rappelons que ce repas des séniors propose une formule à un prix plafonné et qu'il est suivi d'activités libres. Il doit permettre aux séniors de se retrouver le temps d'un moment convivial.

> Inscription auprès de l'accueil de la mairie une semaine avant la date du repas.

Les bénéficiaires du repas des 3 communes auront de nouveau l'occasion de se rencontrer à Saint-Sorlin le 3 juillet 2024.

2F TAXIS  **FLORIAN & FABIEN FRASCHINI**

TOUS TRANSPORTS - TOUTES DISTANCES
ACCUEIL GÂRES ET AÉROPORTS, TRANSPORT MÉDICAL ASSIS, GROUPES,
VÉHICULES GRAND CONFORT DE 4 À 8 PLACES
SUR RÉSERVATION APRÈS 19H
DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

TAXI

06 15 15 40 33

Communes de stationnement : VIENNE N°1 et N°6 / MOIDIEU DÉTOURBE N°1

VENTE ET ENTRETIEN DE
TOUS MATÉRIELS AGRICOLES

MÉCAGRI

CASE III
AGRICULTURE

CONTACT@MECAGRI38.COM WWW.MECAGRI38.COM  MECAGRI

MOIDIEU-DÉTOURBE 38440 - RD 502 - 04 74 15 51 10

IL COMMUNIQUE SUR LA SCLÉROSE EN PLAQUE

11000 km à pied !

Luc PACE, Sénateur JCI était le 1er mars sur Moidieu Détourbe. Celui qui parcourt 11000 km à pied pour communiquer sur la sclérose en plaque a choisi de poser ses valises à Moidieu-Détourbe le temps d'une étape.

Il a rejoint Bougé Chambalud le lendemain.



Luc PACE a contacté notre commune et a sollicité un accueil et un hébergement pour une nuit. Il a pu poser ses valises durant moins de 24H00 sur Moidieu-Détourbe, en poursuivant inlassablement son objectif de sensibiliser tous les concitoyens sur la terrible maladie qu'est la sclérose en plaque. Il ne manque jamais une occasion de communiquer auprès des médias locaux, régionaux et nationaux sur ce fléau qui touche environ 140 000 personnes en France soit environ une personne sur 500.

Les personnes touchées, statistiquement :

- **75% sont des mamans**, épouses, jeunes femmes,
- **1% sont des enfants** de six à dix ans.

La sclérose en plaque constitue la première cause non traumatique de handicap sévère acquis du sujet jeune. La gravité de la maladie tient aux incapacités qu'elle entraîne, à leur retentissement sur la qualité de vie et leur impact socio-économique.

Le projet des « 9 diagonales de France » est mené par Monsieur Luc PACE et l'association NEURO'RUN. Vous trouverez tous les détails de ce projet sur le site web à l'adresse : <http://www.9diagonales-arsep.com> Ce dernier s'est engagé à parcourir la France à pied en 9 diagonales, soit 11022 kilomètres en deux ans, afin de récolter des dons pour la recherche contre la sclérose en plaque.

La diagonale en cours est celle du parcours de Strasbourg à Perpignan, en passant par Moidieu-Détourbe !

Luc loge souvent chez l'habitant. Sur notre village, une solution et un bon repas lui ont été proposés. Il faut dire que la route est longue !

Le bon accueil des municipalités et des villageois est essentiel.

Le cheminement se fera par des chemins de grandes randonnées, des chemins de pays, et lorsque ceux-ci ne seront pas présents, les liaisons se feront via les routes goudronnées, des voies vertes, etc.

« Des applications m'ont permis de bien planifier les étapes en fonction des contraintes géologiques », souligne Luc Pace.



www.jv-elec.fr

JV ELEC

⚡ **Electricité générale**

NEUF ET RÉNOVATION

3B 440 Moidieu-Détourbe

contact@jv-elec.fr

06 50 32 03 35

06 47 40 73 21



FREDDY ZUCCHET

Le projet principal de cette année scolaire dans l'école élémentaire est la création d'un spectacle musical avec un artiste (Freddy Zucchet) pour tous les élèves de l'école, sur le thème du voyage. Les chants seront appris en classe tout au long de l'année scolaire, puis les enfants bénéficieront de cinq journées complètes d'intervention avec Freddy (29 avril, 23 et 24 mai, 10 et 11 juin).

Une équipe artistique et une régie "sons et lumières" se joindront aux chanteurs pour la représentation finale le 21 juin. Toutes les classes travaillent donc sur le thème du voyage ou du tour du monde au cours de l'année, en proposant de nombreuses activités en lien avec le projet musical : rallye lecture, réalisations en arts plastiques, productions d'écrits, découverte du monde, etc.

Pour initier cette collaboration, les enseignants avaient fait venir Freddy Zucchet le 21 décembre 2023 à la salle des fêtes pour offrir un spectacle aux enfants avant les vacances d'hiver (photo de gauche). Les classes de maternelle étaient conviées. La commission scolaire a accepté de financer l'intégralité du spectacle (1200 euros) en lieu et place des petits cadeaux traditionnellement offerts aux enfants.

INFORMATIONS

Numéro d'urgence 114

Lancé en 2011 par les ministères de la Santé et de l'Intérieur, et piloté par le CHU Alpes-Grenoble, le **114 est le service public d'urgence gratuit**, disponible 24h/24h et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour contacter, grâce au dispositif de Conversation Totale (visio, texte, voix, images) les secours les plus proches, par SMS, internet et via l'application « Urgence 114 ». A partir du mardi 23 janvier, une grande campagne de communication a été lancée pour faire connaître notre service d'urgence auprès des publics concernés. On compte aujourd'hui **plus de 7 millions de personnes déficientes auditives en France**, et seulement 1 français sur 5 connaît le service d'urgence qui leur est dédié.



URGENCE 114

Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence ?
Contactez le 114 avec notre application, sur notre site ou par SMS.

Des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en lien direct avec le service d'urgence (SAMU, pompiers, police, gendarmerie) le plus proche.
Pour en savoir plus : info.urgence114.fr

SEMENCES D'ARTICULTEURS

Journée nature et découvertes

Venez profiter des plants de potager gratuits (participation libre) et explorons ensemble différentes facettes de la nature.

Avez-vous pris la bonne habitude de rencontrer les artisans le premier week-end de mai sous la halle ? Un échange de plants ainsi que la découverte de plantes comestibles sur un sentier seront proposés au public.

Venez échanger sur le vivant. Telle est la vocation de l'association Semences d'Articulateurs qui renouvelle sa traditionnelle matinée de dons et d'échanges de plants et de plantes. Chacun peut apporter ses propres graines et ses plants de tomates/courgettes/aubergines... Il y a dans l'art de produire ses propres semences... le goût de la création ! Philippe Morisson est à l'initiative de ce moment convivial, qui met l'accent sur le terroir local, avec nos semences qui chaque année deviennent plus résistantes en s'adaptant à nos terrains. La plupart des participants prévoient un surplus de semis au printemps, afin de le donner lors de cette manifestation sous la halle. Joignez-vous à eux. Surprenez vos interlocuteurs en leur proposant vos raretés du jardin !

Des tréteaux et tables seront à disposition pour vos cagettes de plants. Vos astuces, suggestions, conseils de jardinage ne peuvent qu'enrichir la biodiversité de nos expériences.

Renseignement auprès de Philippe au 06 64 19 84 49 ou Laurent au 06 83 92 05 84



Participation libre

Date : le dimanche 5 mai. Lieu : sous la Halle du centre village.

Programme de 9h30 à 15h00 sous la Halle et aux abords :

9h00 : Cafés et croissants offerts sur place le matin

9h00 à 11h00 : Troc, dons et échanges de plants, livres jardinage

10h00 : Découverte de l'aquaponie avec **Laurent Giroud**

Pré inscription pour visite aquaponique au Vernea

11h00 : Découverte des plantes comestibles avec **Laurent Latil**

12h30 : Repas partagé ; chacun amène son plat !

14h00 : Observation des gambusies avec **Romarc Petit**

Le 5 MAI !



Le CME (Conseil Municipal des Enfants) sera présent sur cette manifestation «nature».



VIDE- GRENIER

Organisé par
Culture Loisirs
et Patrimoine

24 MARS
2024

DE 9H À 17H

SALLE
POLYVALENTE
MOIDIEU-DÉTOURBE

Entrée libre

Buvette, petite restauration

Contact : clpmoidieudetourbe@gmail.com

06 27 17 58 05 ou 06 18 01 06 45

MOS3R

LE BILAN DE LA PREMIÈRE PARTIE DE SAISON 2023 / 2024

Si l'on doit dresser un bilan, celui-ci se place aujourd'hui au-delà des espoirs fondés en début de saison : que ce soit au niveau quantitatif puisque le club compte aujourd'hui 650 licenciés soit une augmentation de 25% par rapport à la saison précédente qui avait également connu une augmentation importante.

Au niveau des résultats, les séniors font un parcours remarquable :

- L'équipe 1 en régional 2 est deuxième d'une poule difficile après avoir perdu au 5em tour de la coupe de France.
- Les équipes 2, 3, 5 sont premières de leur poule et, en continuant sur ce rythme, peuvent espérer une montée en catégorie supérieure ce qui serait la régionale 3 pour l'équipe 2 (du jamais vu) en fin de saison, alors que l'équipe 4 occupe une très honorable 4ème place.
- Les U 20 ne sont pas en reste puisque pour leur première saison en régional 2, l'équipe 1 est première invaincue (à 9 points du second) et envisage légitimement une montée en Régionale 1 alors que les 2 autres équipes sont respectivement 1ère et 5ème de leur poule.



Les U17 en Division 1 sont 2ème de leur poule de division et les équipes 2 et 3 respectivement 2e et 3e en division 3. Les U15 en Régionale 2 réalisent un très bon parcours, bien calés en milieu de tableau alors que les 3 autres équipes en district se comportent très honorablement en milieu de tableau également. Les U13 disputent par l'intermédiaire de l'équipe 1 le critérium régional pour la deuxième année consécutive et rencontrent des clubs huppés comme le GF 38 alors que les 3 autres équipes évoluent en district.

Enfin, l'école de foot de U6 à U11 compte 150 enfants qui disputent de nombreux plateaux.

A noter cette année et c'est un plus indéniable pour le club, la création d'une équipe féminine qui a disputé son premier match récemment. Des résultats à confirmer en fin de saison ; qui sont très valorisants pour le club cependant il reste beaucoup de chemin à parcourir.

BRAVO AUX ÉDUCATEURS QUI ACCOMPLISSENT UN TRAVAIL REMARQUABLE.

OUVRAGES DE DAMES - PUCES le 28 AVRIL !

(DE 9 H A 17 H)

SALLE POLYVALENTE

(795, Rte de l'oasis)

Mercerie

Tissus

Laine

Tissus "Rosa"

BUVETTE - ASSIETTES

GOURMANDES

RENSEIGNEMENTS : 06 88 04 89 33

MOIDIEU - DETOURBE



**PUCES DES
COUTURIERES**



DIMANCHE 28 AVRIL



MOIDIEU

Pâques

SAMEDI
30 MARS 2024

15h30
à **16h15** **départs**
de la halle

Circuits balisés

17h **chasse à**
l'oeuf d'OR

Super lot à
gagner !!

Participation
gratuite

Petit
goûter
sur place

La chasse aux oeufs

Stand surprise
du sou des écoles
de 15h à 18h

comité
des
Fêtes
de **MOIDIEU**
Détourbe

Une initiative du


CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS

L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Envie de prendre du temps pour vous ? L'AGV de Moidieu-Détourbe est là pour vous servir !

Quelles que soient vos capacités et vos envies, vous pourrez vous défouler, vous entretenir ou performer au sein de notre club quadragénaire !

Nous vous proposons des cours adaptés à tous les âges, enfants, adultes ou seniors : le multisport pour les enfants de 3 à 7 ans et pour les adultes du body-forme, du cardio-training, du fitness, du pilates mais aussi du yoga ou de la marche nordique.

Les bienfaits d'une activité physique sur la santé sont reconnus. La pratique d'une activité physique et sportive régulière contribue à améliorer l'état de forme général à tous âges.

Les cours sont assurés par cinq animateurs qui nous concoctent des cours diversifiés et très appréciés par l'ensemble de nos licenciés ; ils nous transmettent leur bonne humeur et l'envie de se surpasser...

Alors venez vite nous rejoindre, ambiance conviviale, pas d'esprit de compétition, juste le plaisir de partager de bons moments tous ensemble. Profitez de deux cours d'essais gratuits ou venez assister à un cours pour vous faire votre avis.

Le bureau est composé de neuf membres tous bénévoles qui sont Nicole Bonon, Véronique Bultel, Bernadette Caleyron, Aline Chareton, Fabienne Cordier, Françoise Cristin, Nathalie Delay, Valérie Sanchez et Christiane Vacher.

L'année est jalonnée de différentes manifestations et moments conviviaux comme les « moules-frites » en automne (le dimanche 13 octobre 2024), le repas de Noël et le pique-nique de fin d'année où nous nous essayons à la pétanque ! La Galette des Rois est un moment privilégié où l'AGV remercie toutes les personnes qui viennent aider les membres du bureau et toujours bénévolement !

Cet article est également l'occasion de remercier le Comité des Fêtes pour le prêt de matériel lors de nos différentes manifestations, les commerçants qui répondent toujours présents pour nous offrir des lots de qualité et la Municipalité pour la mise à disposition des salles, gracieusement, d'où l'importance de garder les locaux propres après notre passage.



Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06 58 86 89 54 ou 06 77 47 32 13.

Notre assemblée générale se tiendra le 15 mars à 18h45 à la Petite Salle des Fêtes : nos adhérents y sont bien évidemment conviés mais également toutes les personnes désireuses de nous rencontrer.

« Après la musique et la poésie, c'est par la gymnastique qu'il faut former les jeunes gens. (...) Il faut donc que dès l'enfance, et tout au cours de leur vie, ils soient formés rigoureusement dans cet art. » **Platon**



L'ASSOCIATION TENNIS À MOIDIEU-DETOURBE

Notre association a surtout une vocation LOISIRS.

Vous avez des enfants,
Vous avez envie de partager un bon moment avec eux
ou avec des amis en «tapant sur une balle».....
N'hésitez pas, rejoignez l'Association.

L'accès aux 2 terrains ? Une carte perforée valable une année.
La récupérer ? Auprès de Guy HOLLINGER.
Un dimanche matin sur les courts.
Au téléphone 04 74 58 12 66.

Vous êtes intéressés ?

Contactez-le pour :

- Remplir une fiche d'inscription
- Payer l'inscription (chèque)
- Fournir un chèque de caution de 50 € (non encaissé)

Les tarifs annuels restent attractifs, car pas d'affiliation à la Fédération Française de Tennis.

Jeunes et étudiants : 23€, Adultes : 31€, Couples : 46€, Familles : 54€ Demi-tarif à partir du 1er juin 2024

Vous avez une ancienne carte ?

Vous ne voulez pas renouveler votre inscription ?

Mettez la dans sa boîte aux lettres
1060, Route des Granges

Pour le Bureau de l'Association « Tennis à Moidieu-
Détourbe » Guy Hollinger, Président



SOU DES ECOLES

LA PHOTO SOUVENIR DU LOTO DE JANVIER



«Après le succès
de son LOTO,
le Sou des écoles
vous donne RDV
pour la **kermesse**
du 21 juin dans
la salle des fêtes
et tout autour.»

LES NOUVEAUX ÉLUS DU CME

Mandat 2024-2026

A l'issue du dépouillement le 11 janvier, les votes des élèves ont laissé entrevoir une forte majorité de filles au nombre de 7 pour 2 garçons. Félicitations aux nouveaux élus.



THOMAS Alexis CM2



BELIDI Clémence CM2



FRASCHINI Giulia CE2



SALTARELLI-GAY Jade CM1



TOGNARELLI Fabio CM2



THOMAS Emma CM1



LEPORE Jessie CM2



VERPILLON Lola CM2



GRAZIOSO Nina CM1

Les premiers choix d'action souhaités par le CME tournent autour de la nature, des plantes, des animaux et des insectes. Le décryptage plus fin de leur profession de foi permettra de définir les grandes lignes de leur mandat.



Lors de la première rencontre des jeunes élus en janvier.

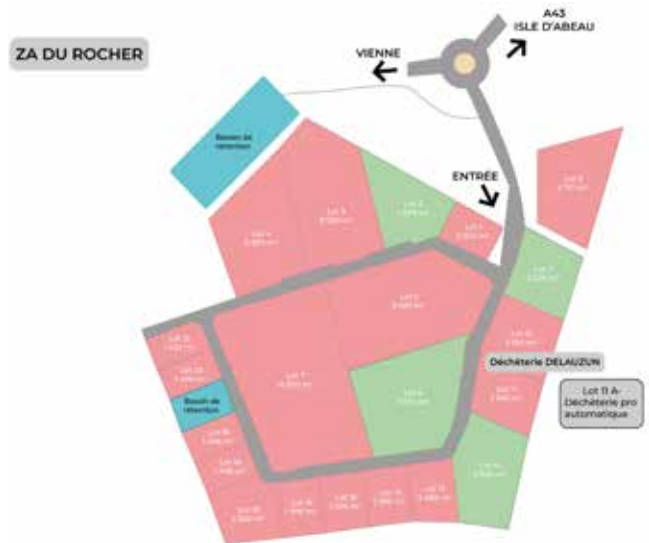
Installation d'une déchèterie professionnelle Sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération

En juin 2024, l'entreprise DELAUZUN installera une déchèterie réservée aux professionnels sur la Zone du Rocher à Estrablin.

Afin de mieux répondre aux besoins des entreprises, l'Agglo souhaite accroître les dispositifs d'accueil des déchets des professionnels du territoire. Elle a ainsi lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la création d'un site d'accueil des déchets professionnels sur le territoire.

C'est l'offre de l'entreprise DELAUZUN qui a été retenue avec un modèle innovant de déchèterie automatique. Ce nouveau site s'inscrit en parfaite complémentarité avec les autres sites mono ou multifilières existants sur l'Agglo ou en périphérie.

La mise en place de cet équipement s'accompagnera de la fermeture des déchèteries publiques aux professionnels en juin 2024. Un dispositif de communication à l'attention des entreprises est en cours d'élaboration et sera déployé dans les prochaines semaines.



Nouvelle salle à louer

Une petite salle des fêtes rendue indépendante

La municipalité a entrepris une démarche de travaux dans la petite salle des fêtes en 2023. Ce projet répond à un besoin de séparer les deux salles des fêtes afin que l'une ne bloque pas la réservation de l'autre. En effet, il n'est pas souhaitable que les usagers de deux événements différents utilisent les mêmes infrastructures communes. Désormais, les travaux sont finis et la petite salle des fêtes de 100m² est indépendante en terme de point cuisine, toilettes et d'accessibilité.

Rappelons que le complexe polyvalent est composé :

- d'une petite salle d'environ 100 m²,
- d'une grande salle d'environ 380 m² avec scène et coulisses,
- d'un hall d'entrée avec bar,
- d'un espace traiteur.

La réservation peut s'effectuer selon 3 formules au choix :

- sur la totalité du bâtiment (les 2 salles + le bar + la cuisine)
- sur la grande salle avec le bar et la cuisine
- sur la petite salle

Le nombre maximum de personnes est de 382 personnes pour la grande salle et de 99 personnes pour la petite salle. Si le nombre de

personnes dépasse les capacités de la salle, le locataire sera le seul responsable en cas de problème.

La municipalité décline toute responsabilité en cas de surcharge non déclarée.

Les manifestations autorisées seront d'ordre :

- culturelles et de loisirs (spectacles, théâtre, danse, cinéma, repas dansants, thés dansants...),
- sportives (uniquement les sports doux comme le judo, le yoga, la danse, la gymnastique...),
- familiaux (mariages, anniversaires, baptêmes...),
- réunions, assemblées générales, conférences, expositions...

Vous souhaitez réserver pour votre événement ? **Contactez l'accueil de la mairie par téléphone.**

Sur le site internet de la commune, vous pouvez voir les plans et les tarifs. (Onglet Vie Municipale, et menu déroulant «Location des salles communales»).



Voici la liste des délibérations. Les délibérations et procès-verbaux sont consultables en Mairie ou sur le site internet de la commune, rubrique "Vie Municipale" puis "PV et délibérations du CM".

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2023
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 17

N° de délibération - Objet de la délibération - Vote

- 1-12-23 : Déplacement du transformateur situé sous la halle - Approuvé par 13 voix pour et 4 abstentions.
2-12-23 : Travaux du centre-village : Servitude pour les réseaux d'eaux pluviales à accorder à EVALLY PROMOTION - Approuvé à l'unanimité (17 voix)
3-12-23 : Travaux du centre-village : Autorisation à EVALLY PROMOTION pour clore le chantier et effectuer le terrassement sur le domaine public communal - Approuvé à l'unanimité (17 voix)
4-12-23 : Acquisition de 1 000 m² de la parcelle cadastrée section AI n° 001 - Approuvé par 16 voix pour et 1 abstention.
5-12-23 : Restes à Réaliser à reporter au budget 2024 - Approuvé à l'unanimité (17 voix)

Date d'affichage : le 19/12/2023

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2024
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 13

Votants : 17

N° de délibération - Objet de la délibération - Vote

- 1-01-24 : Projet de réhabilitation et de mise en accessibilité de la Mairie : Adoption et modalités de financement de l'opération - Approuvé à l'unanimité (17 voix)
2-01-24 : Restauration scolaire : Avenant n° 1 à la convention de mutualisation de la cuisine centrale d'Eyzin-Pinet et versement d'une compensation- Approuvé à l'unanimité (17 voix)
3-01-24 : Ressources humaines : Mandat donné au CDG38 pour lancer une consultation pour souscrire à un nouveau contrat de prévoyance - Approuvé à l'unanimité (17 voix)

Date d'affichage : le 30/01/2024

En savoir plus sur le PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal concerne tout le territoire de Vienne Condrieu Agglomération, soit 419 km², 30 communes, 93 000 habitants.

Le PLUi permet de définir un projet d'aménagement du territoire à l'échelle de l'Agglo en respectant les nouveaux objectifs de réduction de la consommation des espaces de la loi Climat et Résilience. Il fixe les objectifs en matière d'environnement, de déplacements, d'habitat et d'économie.

Le PLUi traduit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir. C'est un document d'urbanisme qui valorise le cadre de vie des habitants et maintient un équilibre entre les zones bâties, naturelles et agricoles, entre développement urbain et préservation du cadre de vie. Il doit répondre aux questions : où construire ? Pour quels usages ? Que veut-on préserver ?

Ce document fixe les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes.

À partir de ces règles harmonisées à l'échelle de l'Agglo, les maires continueront de délivrer les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations de projets, permis d'aménager...).

Un PLUi, c'est donc un PLU mais à l'échelle des 30 communes de l'Agglo.

En résumé : Le PLUi c'est l'outil le plus adapté pour penser, harmoniser et structurer la politique d'aménagement à l'échelle des 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération.



Pour aller plus loin sur ce sujet, scanner ce QR CODE :



Information

Votre commune se mobilise pour obtenir le meilleur tarif pour votre complémentaire santé

Quelles sont les attentes de vos administrés ?

Les administrés ont droit à une bonne complémentaire santé.



Être bien remboursé de leurs dépenses médicales est une préoccupation majeure de nos concitoyens. Pourtant, parmi les habitants des communes, certains ont une couverture santé minimum voire se privent d'une complémentaire pour des raisons financières.

Quelles sont vos attentes ?



- Les frais de santé augmentent et la Sécurité Sociale ne peut pas suivre. Trouver une solution pour être **correctement remboursé** des frais médicaux courants est une priorité pour les français.

- La baisse du pouvoir d'achat entraîne certains foyers à devoir choisir entre frais de santé et autres dépenses courantes. Proposer une **complémentaire santé à un tarif attractif** permet de concilier couverture santé et pouvoir d'achat.



- La complémentaire santé communale permet de se **simplifier la vie au quotidien** grâce au tiers-payant et à la présence d'un interlocuteur pour répondre à vos questions.

Les avantages d'une complémentaire santé communale :

- Vous avez accès à une bonne complémentaire santé **couvrant les besoins de chacun**.
- Vous bénéficiez d'un **tarif avantageux** (tarif de groupe pour les habitants de la commune).
- **L'offre est simple** et accessible à tous, sans questionnaire médical ni limite d'âge.

La Commune de MOIDIEU-DETOURBE, souhaite proposer aux habitants une COMPLÉMENTAIRE SANTÉ à l'usage de tous.

Si vous souhaitez être contacté(e),
Vous pouvez vous présenter aux horaires d'ouverture de la mairie.
Vous pouvez nous joindre par téléphone.

Votre partenaire pour cette mutuelle :
AXA Epargne et Protection
Christelle Racllet / Tel : 06 70 00 12 70

ENGAGEMENT CITOYEN

La participation citoyenne pour la sécurité

Mis en place dans les communes, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante.

Cette démarche citoyenne est destinée à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie nationale, la « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Le dispositif de la participation citoyenne s'inscrit dans le cadre d'une sécurité partagée. Il s'appuie sur les habitants qui connaissent parfaitement leur environnement. Ils sont en première ligne pour lutter contre la délinquance de proximité et en particulier contre les cambriolages.

Vous êtes au coeur du dispositif

Cela implique les citoyens et renforce leur sentiment d'appartenance à une collectivité. Cette dernière se voit ainsi assurée du soutien de ses habitants. La participation citoyenne est tout sauf anodine, elle se fait avec les administrés.

Pensons "intérêt général"

La participation citoyenne est un exercice qui favorise une expression individuelle et collective, informée et argumentée, avec pour finalité de nourrir la décision publique. La caractéristique principale de la participation est d'amener chacun à s'exprimer en tant qu'acteur de l'intérêt général.



Les voisins vigilants et solidaires

Ce dispositif s'appuie sur la vigilance des voisins d'un même quartier, comme c'est le cas au Fonteneau par exemple pour :

- Lutter contre la délinquance, et plus particulièrement les cambriolages.
- Manifester un esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels.
- Permettre la mise en œuvre des moyens qui pourront rendre la vie d'un quartier plus sereine, conviviale et solidaire.



QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

Créée en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune.

Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion.

Cette démarche partenariale ne cesse de se développer. Plus de 5700 communes l'ont déjà adopté et mis en œuvre.

LES ACTEURS DU DISPOSITIF

LE MAIRE

Pivot du dispositif, le maire :

- Organise une réunion publique avec le responsable local de la gendarmerie pour présenter l'intérêt de la démarche, expliciter son contenu et détecter les personnes volontaires pour devenir « citoyen référent ».
- Signe un protocole avec le préfet et le commandant de groupement de gendarmerie territorialement compétent. D'une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction, il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.
- anime le dispositif (mise en place une signalétique spécifique « participation citoyenne », présentation publique annuelle du bilan, etc.)

Il peut y associer le service de police municipale et/ou le garde champêtre de sa commune.



LES CITOYENS RÉFÉRENTS

Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat.

Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier.

La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.

LA GENDARMERIE

Le responsable de la gendarmerie locale désigne un gendarme référent pour entretenir un contact régulier avec les citoyens référents : recueil des informations, dispense de conseils et diffusion des messages de prévention aux fins d'information de la population.

Une réunion publique annuelle est organisée par le maire et le responsable local de la gendarmerie pour présenter le bilan du dispositif.



Radars pédagogiques

Lutte contre les excès de vitesse

La commune de Moidieu-Détourbe veut se prémunir de nouveaux drames de la route et met en œuvre des outils dont elle peut disposer. Ensemble levons le pied ; n'attendons pas les accidents !

Faire baisser la vitesse des automobilistes sur les routes de campagne est aujourd'hui une nécessité. Et particulièrement dans les zones d'entrée et de traversée d'agglomération.

Depuis l'automne 2023, votre commune a pris des mesures sous la forme d'installation de radars pédagogiques. Ils sont respectivement situés sur la descente de Septème (avant l'arrivée au centre village) et route des cerisiers.

Les radars provoquent un réflexe humain de ralentir, quand on voit sa propre vitesse s'afficher. Ces radars alimentés par des centrales solaires indiquent en temps réel leur vitesse aux automobilistes. Des données pourront être exploitées. La phase actuelle dite "pédagogique" pourrait être suivie d'autres mesures.

Les informations extraites des radars doivent permettre dans un premier temps une analyse des comportements routiers sur ces deux axes : l'arrivée au centre par Septème et à la Détourbe, route des cerisiers.



Incivilité, arrachage de panneau

Les nichoirs du CME

Petit flash back... Le projet des nichoirs a été mené à bien par les élus du CME en 2020/2021 avec l'aimable participation des adultes référents « bois » pour leurs dons et leur implication ; Manuel TEIXEIRA et Patrice MARMONNIER. Le panneau soulignant ce projet a été vandalisé.

Suite à ce cas évoqué en réunion, une personne s'est proposée -à ses frais- de le fabriquer de nouveau, sous forme de gravure sur bois. La prochaine installation du panneau sera plus «en hauteur» afin d'éviter une nouvelle incivilité d'arrachage.

En tout 13 nichoirs avaient été installés sur la commune de Moidieu-Détourbe par les jeunes élus de l'époque : Robinson CUCHERAT, Lola GUIBERT, Valentine KULISA, Lou MONTAGNON, Romain NAVARRO, Gaëtan THIEFAINE, Amélie VASQUEZ, Clémence VIGNE, Maëly MELINAND.

Nous tenons à faire perdurer la mémoire de leurs actions.

LE GROS CARTON ROUGE DU MOIS

Chiens errants sur la commune

Divagation, morsures, mise au chenil...

Nos amis les chiens, lorsqu'ils sont errants et menaçants peuvent parfois être source de nuisance, voire de peur panique pour des enfants ou des adultes. Face au nombre de cas de chiens errants sur la commune, il semble impératif de rappeler un certain nombre d'éléments :



- La municipalité est responsable des animaux errants sur sa commune et doit organiser leur prise en charge et leurs soins.
- Les animaux trouvés errants et qui sont saisis sur le territoire de la commune, sont conduits à un lieu de dépôt, en l'occurrence, le chenil vers les écoles.

Dans le contexte de recrudescence des chiens errants, ajoutant à cela le non respect de la zone d'exclusion des chiens dans le parc des écoles, et prenant en compte la morsure grave d'une personne de 90 ans en 2023 et d'autres cas signalés, la commune de Moidieu-Détourbe s'oriente vers des applications réglementaires plus strictes des textes de loi. Les chiens qui ne seront pas identifiés seront transmis à la SPA.

Quelle est votre responsabilité en tant que propriétaire d'un chien mordeur ?

En tant que propriétaire ou détenteur du chien lors du cas de morsure, vous êtes civilement responsable des dommages causés par l'animal, c'est-à-dire que vous devez indemniser la victime des dommages qu'elle a subis. Vous devez faire immédiatement une déclaration de sinistre auprès de votre assureur habitation. S'en suivra également une procédure auprès des services vétérinaires.

Si vous avez souscrit une assurance multirisque habitation, la garantie responsabilité civile est incluse dans votre contrat. Lors de votre déclaration de sinistre, vous devez indiquer avec précision les circonstances de l'événement : date, lieu, coordonnées de la victime et des témoins. Votre assureur indemniser la victime des conséquences de la morsure.

Si vous n'êtes pas assuré en cas de morsure, la victime peut saisir le tribunal judiciaire compétent en matière de réparation des dommages corporels.

À savoir également ; Si le propriétaire du chien ne peut pas être identifié, la victime peut aussi saisir le tribunal judiciaire compétent en matière de réparation des dommages corporels.

Si l'accident est dû à une négligence de votre part, la victime peut porter plainte.





le **méMO** du frigo !

CALENDRIER DE LA VIE LOCALE

19 MARS	Michaël Bièche	Festival de l'Humour	Salle des Fêtes
21 MARS	Casse-Croûte	RDV Moidillard	Le Gastounet
22 MARS	Conseil Municipal	Municipalité	Salle des Fêtes
24 MARS	Vide Grenier	Association CLP	Salle des Fêtes
26 MARS	Ludomobile	Ludothèque	Salle d'activités douces
30 MARS	Chasse aux oeufs	Comité des Fêtes	Départ Halle
1 AVRIL	Thé Dansant	Roses d'Automne	Salle des Fêtes
3 AVRIL	Lectures	Les P'tits Momes	Bibliothèque intercommunale
18 AVRIL	Casse-Croûte	RDV Moidillard	Le Gastounet
28 AVRIL	Puces Couturières	Ouvrages de Dames	Salle des Fêtes
5 MAI	Troc de plants	Semences d'Articulateurs	Sous la Halle
16 MAI	Casse-Croûte	RDV Moidillard	Le Gastounet
18-20 MAI	La Vogue	Municipalité	Centre-Village
28 MAI	Ludomobile	Ludothèque	Salle d'activités douces
7 JUIN	Spectacle des maternelles	Ecoles	Salle des Fêtes
20 JUIN	Casse-Croûte	RDV Moidillard	Le Gastounet
21 JUIN	Kermesse	Sou des Ecoles	Salle des Fêtes
6 JUILLET	Moidi'Fête	Comité des Fêtes	Salle des Fêtes

Ateliers informatiques : Un mardi sur deux, à la petite salle des fêtes

Repas des séniors : Chaque 1er mercredi du mois, repas suivi de jeux libres

Roses d'Automne : Rencontre mensuelle (belote et jeux) : lundi 18 mars, jeudi 28 mars, lundi 8 avril, lundi 15 avril, jeudi 25 avril, lundi 6 mai, lundi 13 mai, jeudi 30 mai, lundi 10 juin, lundi 17 juin, jeudi 27 juin.

CCAS - ANNIVERSAIRE

Anniversaire de Vaudaine Paulette.



Paulette profite des plaisirs de la vie et participe aux rencontres des Roses d'Automne.

Lors de la vérification de la téléalarme, le CCAS a pu célébrer son anniversaire. Paulette a eu 97 ans le 29 janvier 2024.



ETAT CIVIL

Ils sont nés

04 octobre 2023 : Madeleine, Valérie, Joëlle FILIPE

Ils nous ont quittés

3 décembre 2023 : Franck, Georges REYMOND – 57 ans

25 décembre 2023 : Georges, Gabriel MEILLON – 84 ans

7 janvier 2024 : Marie Thérèse PRUVOST épouse DUBOIS – 82 ans

INFO DE DERNIERE MINUTE BIBLI POUR LES PETITS

Pour participer à un maximum d'évènements sur notre commune, découpe le calendrier (page 22) et fixe le sur ton réfrigérateur par exemple !

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE
ESTRABLIN - MOIDIEU-DÉTOURBE

ANIMATIONS EN BIBLIOTHÈQUE

LES P'TITS MÔMES EN LECTURE

À PARTIR DE 2 ANS

Prochains rendez-vous | mercredi 3 avril
De 10h30 à 11h

A PARTIR DE
170 000 €

*Lot 103, T2 d'une surface de 48,56m², hors frais de notaire

Une architecture dauphinoise au cœur d'un parc

Flashez-moi pour plus d'informations



EVALLY
PROMOTION

04 82 54 00 17

contact@evally-promotion.fr